

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 27 (1997)
Heft: 10

Artikel: Alzheimer : un tabou disparaît
Autor: Wicht, Annette / Blakaj, Marie-Madelaine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-827459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FR

Alzheimer: un tabou disparaît



Marie-Madeleine Blakaj, infirmière et membre du comité

Photo Maurice Vullo

«La maladie d'Alzheimer était encore un tabou il y a quelques décennies. Aujourd'hui, les familles commencent à s'ouvrir». Bernard Pillonel, président de la jeune section fribourgeoise de l'Association Alzheimer, dresse ce constat avec satisfaction. Trois groupes d'entraide aux familles existent d'ores et déjà dans le canton, à Marsens, Fribourg et dans la Broye.

L'association fribourgeoise Alzheimer a été fondée en 1992, à l'initiative de Marie-Madeleine Blakaj, infirmière à l'Hôpital de Marsens et membre du comité. «Ce sont les fréquents conflits entre personnel soignant et familles qui m'ont incitée à créer le premier groupe d'entraide», explique-t-elle. Très souvent, derrière les conflits, les reproches des familles, il y a la culpabilité d'avoir placé le malade dans une institution». D'où la nécessité de créer des groupes d'échanges pour que les proches puissent exprimer ce qu'ils ressentent et recevoir un soutien, un en-

couragement ou des informations de la part des animateurs.

La maladie d'Alzheimer est en effet particulièrement pénible pour l'entourage des malades. Elle commence par des troubles de la mémoire, plus ou moins importants. Aux oubli s'ajoutent les rendez-vous manqués. Puis la personne commence à oublier qu'elle oublie. «Au début, le diagnostic est difficile à poser, relève Marie-Madeleine Blakaj. Et il n'est pas rare que les familles croient d'abord à la mauvaise volonté de la part du malade». Quand il s'agit de la maladie d'Alzheimer, les problèmes augmentent

pour aboutir à des troubles graves de la mémoire, du langage et de la mobilité. «Un malade peut partir, errer, se perdre, ne plus reconnaître ses proches», ajoute l'infirmière.

De l'attention

La première difficulté pour les familles est la prise de conscience de la maladie, puis ensuite la prise en charge de plus en plus importante de la personne. L'association fribourgeoise Alzheimer a donc décidé de mettre sur pied des groupes d'entraide pour que les proches des malades se rencontrent. «Le malade demande énormément d'attention. Le soignant a donc très peu de temps pour lui, note Mme Blakaj. En participant au groupe d'entraide, en rencontrant des personnes dans la même situation que lui, il se ressource, il reprend de l'énergie». Une dizaine de personnes environ participent aux rencontres mensuelles animées par une ou deux personnes, à Marsens, Fribourg et dans la Broye. Des intervenants extérieurs viennent parfois parler d'un thème spécifique.

Le canton de Fribourg ne dispose pas d'hôpital de jour qui permettrait un placement temporaire des malades. Pour décharger les familles, l'association est en train d'organiser des gardes à domicile effectuées par des chômeurs du domaine médical ou para-médical. Les familles peuvent faire appel gratuitement à ce service pour quelques heures par semaine. L'association a d'ores et déjà reçu une dizaine de demandes et prend encore des inscriptions.

Annette Wicht

**Section fribourgeoise
de l'Association Alzheimer,
1753 Matran.**
Tél: 026/ 402 97 54
ou 031/ 322 67 12.